

« Pacte d'excellence : on tranchera fin septembre »

Pour sa première interview dans sa nouvelle fonction de ministre de l'Education, Marie-Martine Schyns (CDH) a choisi de se confier au *Soir*. Les chantiers sont nombreux pour la nouvelle ministre, à commencer par l'adoption du Pacte d'excellence. Une réforme qu'elle veut mener à bien, en écoutant tous les ac-

teurs de terrain. « *Au départ, on s'est dit que ce serait possible avant le 21 juillet. Vu l'ampleur du travail, on attendra la fin du mois de septembre* », nous explique Marie-Martine Schyns. Elle le promet : « *On tranchera à ce moment-là.* »

Et même si elle refuse de répondre sur des points précis du pacte, hormis le re-

doublement, elle croit pleinement à la dynamique du projet. « *Le processus du pacte est original, différent de ce qui a été fait jusqu'ici. Il implique les acteurs, des experts, le ministère, le terrain... A partir d'un accord, il faudra susciter l'adhésion, convaincre les gens du bien-fondé de telle et telle évolution. C'est ma fonction. Le*

consensus à 100 %, on ne l'aura pas. Mais il faudra une majorité d'adhésions pour que les réformes soient efficaces. Et j'y crois. » Un exercice qui s'annonce périlleux car la ministre devra aussi jouer avec les arbitrages politiques. ■

Schyns : « Je suis là pour convaincre »

ÉCOLE La ministre de l'Education livre sa première interview

► Marie-Martine Schyns bouclera le Pacte d'excellence après consultation du terrain, dont elle veut l'adhésion.

► On n'interdira pas le redoublement, on aidera les profs à le « limiter ».

Déjà ministre de l'Education entre 2013 et 2014, Marie-Martine Schyns (CDH) vient de reprendre la compétence à Joëlle Milquet.

Les chantiers sont vastes. Dans quel état d'esprit êtes-vous ?
Très positif ! Benoît Lutgen m'a appelé le

vendredi soir. Il ne m'a pas tout de suite dit que je reprenais l'Education. Il me l'a annoncé samedi, juste avant la conférence de presse. J'ai vite senti la responsabilité sur mes épaules. Maintenant, avec l'équipe, avec les acteurs que je commence à rencontrer, je la sens encore davantage.

Pourquoi vous n'êtes pas vice-Première, au fond ? Ce poste a été confié à Alda Greoli, qui reprend la Culture.

Benoît a compris que beaucoup de compétences pe-

saient sur Joëlle et qu'il n'y a que 24 heures dans une journée. Elle a lancé de grands chantiers. Il faut les faire atterrir. Alda et moi travaillerons en harmonie.

Deux ministres au lieu d'une, donc : Benoît Lutgen a promis que ça ne coûterait pas un euro de plus.

Comment fera-t-on ?

On comprimera d'autres dépenses...

... de cabinets.

Exactement. On a repris les collaborateurs mais on comprimera les dépenses de fonctionnement.

Cela veut dire que l'on économisera aussi sur le personnel du cabinet ?

Pas forcément. On réduira les frais de fonctionnement - catering, plein de choses... Aux députés, j'ai dit : rendez-vous à l'ajustement du budget 2016 et vous verrez que le budget ne changera pas...

Parlons-en de l'ajustement budgétaire... Il démarre bientôt. Faudra-t-il faire de nouveaux efforts ?

Pour le chiffre de l'effort à four-

nir, on est encore dans le probable, pas dans le certain...

Et le chiffre : il est réjouissant ? Affolant ?

Pas réjouissant... Et pas affolant... La trajectoire n'est pas facile depuis plusieurs années.

S'il faut fournir de nouveaux efforts, on touche à l'enseignement ? Ou il est sanctuarisé ? Sanctuarisé ! Toujours... Sur-tout avec le Pacte d'excellence...

Les chantiers sont immenses, nombreux, compliqués...

Je savais à quoi m'attendre.

Milquet avait sa personnalité, son abattage, son mordant.

Que répondez-vous à ceux qui disent que vous n'avez pas sa force, son allant, son expertise ?...

Vous êtes sûrs que vous me connaissez bien ?

C'est pour ça qu'on vous pose la question...

Ce n'est pas à moi de me vendre. Si j'ai été choisie, c'est parce que j'ai la matière - enseignement - en moi. Depuis toujours. J'ai été enseignante. J'ai été ministre entre 2013 et 2014. La question de la personnalité, il faudra juger sur pièce... ■

Propos recueillis par
VALENTINE ANTOINE
et **PIERRE BOUILLON**

ANALYSE

Un ton (déjà) différent

Les bureaux sont sens dessus dessous. Des caisses encomrent les couloirs. Dans le vaste cabinet de la place Choquier, à Bruxelles, des collaborateurs cherchent encore leur chemin. Désignée ministre le samedi 16 avril, Marie-Martine Schyns est encore en train

de s'installer, de former son équipe. Bref : de se mettre dans les conditions de travailler. Mais on le sent vite : les dossiers, elle les possède. Ministre de l'Education (2013/2014), elle a ensuite suivi Milquet de près comme cheffe de groupe au parlement. Le relais est donc assuré. Mais l'une n'est pas l'autre. Milquet menait le Pacte d'excellence tambour battant. On sent que la nouvelle ministre, fi-

dèle à son tempérament, effleure déjà la pédale de frein. On attendait que le politique engage les réformes en juillet. Schyns attendra fin septembre, le temps d'aller promener ses oreilles sur le terrain et chercher l'adhésion des enseignants, des parents. Le Pacte reste le Pacte. La volonté de réformer est là, intacte. Mais le rythme est un peu différent. Plus... détendu.

V.AN ET P.BN

Pacte d'excellence « Septembre, c'est la deadline »

Joëlle Milquet a lancé le Pacte d'excellence. Le Groupe central (réunissant syndicats, pouvoirs organisateurs...) va bientôt vous remettre sa note de synthèse. Au politique de jouer, maintenant...

Le rapport du Groupe central va être remis au gouvernement - c'est une synthèse des orientations proposées dans les groupes de travail. Au gouvernement, il y aura une prise d'acte. Le rapport du Groupe central va alors retourner dans les groupes de travail et dans des « groupes techniques spécifiques » qui vont procéder à des analyses d'impact de certaines mesures selon des critères dont les trois plus importants sont : la mesure est-elle efficace ?, contribue-t-elle à l'équité entre les élèves ?, a-t-elle un coût et, si oui, combien ? Ensuite, le gouvernement priorisera les mesures. Au départ, on s'est dit que ce serait possible avant le 21 juillet. Vu l'ampleur du travail, on attendra septembre. D'ici là, je continuerai à consulter le terrain. Je rencontrerai tous ces directeurs, éducateurs, enseignants qui mouillent leur chemise tous les jours en classe. J'ai besoin de leur adhésion.

Et ensuite ?

En septembre, on priorise donc. On tranche à ce moment-là. Fin septembre : c'est la deadline. Et de septembre à décembre, on rédige les plans d'action.

Donc, en septembre, vous et le gouvernement direz : d'accord pour cette mesure-là, non à telle autre...

Je ne crois pas que ce sera mesure par mesure, plic ploc. On aura des ensembles cohérents de mesures sur les diverses thématiques travaillées dans le pacte...

Le politique va quand même faire son tri...

Oui. Notamment sur la base des avis du terrain et des « groupes techniques spécifiques » - leurs analyses d'impact seront des aides à la décision.

Soyons clairs : le politique ne reprendra pas nécessairement

tout ce qui figure dans la note de synthèse du Groupe central.

Non. Pas forcément... Parce qu'il sera impossible de tout réaliser d'un coup.

La note du Groupe central dit ceci : les « évaluations ne peuvent pas, sauf exceptions dûment motivées, mener au redoublement... ». Vous en pensez quoi ?

Le pacte ne parle pas d'interdiction, mais de limitation. Pour y arriver, on doit mettre en œuvre toute une série de stratégies pédagogiques, organisationnelles... On doit aussi outiller les enseignants, et notamment les amener à porter un autre regard sur le redoublement, qui reste très ancré dans notre société. Le rapport du Groupe central montre qu'il y a un consensus des acteurs pour estimer que le redoublement est très interpellant - on est au-dessus des taux européens sans que le redoublement ait montré son efficacité. Donc, on doit y réfléchir. Et, encore une fois, on y réfléchira avec les enseignants. Ils doivent

nous dire comment ils vivent le redoublement, comment on peut les outiller, comment on peut les soutenir pour appliquer d'autres modèles. Dans le pacte, il faudra par exemple développer la remédiation. C'est pour vous dire qu'on ne peut isoler le redoublement d'autres mesures.

S'il veut faire redoubler, devant qui le prof devra se justifier, motiver son choix ?

Je ne vais pas me prononcer. La phrase est à affiner. Je ne donnerai pas d'avis personnel là-dessus - ni sur les autres mesures parce que je respecte le processus du pacte.

Le rapport dit qu'il faut privilégier les évaluations formatives (indicatives) aux évaluations sommatives (qui sanctionnent). Mais ça fait des années qu'on le dit. Donc, quoi ? Sur le terrain, il n'y a pas de déclic ?...

Des évaluations formatives, ça se fait, dans les classes. C'est parfois simplement l'enseignant qui passe dans les bancs et vérifie le

travail des élèves, et qui réexplique. Maintenant, une chose : face à une classe, on a souvent des élèves pour qui une seule chose compte : la cote.

Ils ont été élevés dans cette culture-là...

Voilà. C'est donc une culture, qui touche l'ensemble de la société, pas que l'école.

Sur une question comme le redoublement, l'opinion est clivée - il y a les contre, les pour. Un consensus semble impossible...

Moi, j'y crois. Le processus du pacte est original, différent de ce qui a été fait jusqu'ici. Il implique les acteurs, des experts, le ministère, le terrain... A partir d'un accord, il faudra susciter l'adhésion, convaincre les gens du bien-fondé de telle et telle évolution. C'est ma fonction. Le consensus à 100 %, on ne l'aura pas. Mais il faudra une majorité d'adhésions pour que les réformes soient efficaces. Et j'y crois. ■

Propos recueillis par
V.An. et P.Bn

décret inscriptions Le revoir ? Pas juré

Juin approche, avec le CEB, le CEID, le CESS... Est-on sûr que ça ne fuitera pas cette année ?

Le risque zéro n'existe pas. Mais on a réduit fortement les délais entre le moment où les épreuves sont rédigées et celui où elles sont distribuées aux élèves. On a annoncé aussi que les coûts supplémentaires pour sécuriser les pièces, dans les écoles, allaient être pris en charge par l'Administration. Pour le moment, les inspecteurs sont sur le terrain pour vérifier dans les écoles si tout est prévu. Enfin, en cas de divulgation, on a des épreuves bis.

On a entendu dire qu'elles avaient été un peu bâclées et qu'elles n'ont pas été testées...

C'est sûr que c'est une année test. Maintenant, les concepteurs de

ces épreuves ne sont pas nés de la dernière pluie. A un moment donné, il faut faire confiance aux acteurs.

Les inscriptions en 1^{re} secondaire : Milquet a commencé à corriger le décret. Où en sommes-nous ?

Pour le moment, il n'y a pas de décision sur « faut-il modifier le décret ou non ? », « faut-il le modifier en profondeur ou faire de légers ajustements ? ». Je me donne un peu de temps – je ne dis pas que ça va être très long – pour vérifier si l'enjeu est le décret. Car la tension démographique est présente. En même temps, on crée des places.

Sur les derniers vingt mois, on a créé six écoles secondaires et primaires à Bruxelles. Il y a des projets très intéressants pour 2016. Et on va continuer avec des systèmes créatifs et innovants – des bâtiments qu'on pourrait racheter avec plusieurs PO, par exemple. C'est sur la création de places que nous voulons nous battre.

Ce que vous nous dites, au fond, c'est que pour vous, il y a un problème d'offre de places, mais que le décret inscriptions, en soi, ne crée pas de problèmes ?

Je pense que si on rechange les différents critères du décret, ce n'est pas pour ça que tous les élèves auront une place. La solution passe par la création de places dans le nord-ouest de Bruxelles, dans les zones à forte tension, avec tous les réseaux qui doivent aussi se mouiller.

Si jamais on devait bouger quelque chose au décret, est-ce que le système changera pour les prochaines inscriptions de mars 2017 ?

Je ne peux vraiment pas me prononcer là-dessus. Ce qui est certain, c'est qu'il y a des parents qui ont développé des projets de vie en lien, justement, avec les critères tels qu'ils sont aujourd'hui. Ils se sont installés dans des coins avec moins de tension en se disant que là où ils étaient, ce n'était pas évident. Donc ils ont préféré déménager. Que se passe-t-il pour tous ces gens qui ont fait des projets et choisi leur lieu de vie en fonction de ces inscriptions en première secondaire ? Je pense qu'on ne peut pas s'asseoir là-dessus. ■

**Propos recueillis par
V.An. et P.Bn**